

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 501

présenté par

Mme Dalloz, Mme Levy, Mme Corneloup, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Meunier,
M. Hetzel, M. Descoeur, M. Pierre-Henri Dumont, M. Sermier, Mme Poletti, Mme Louwagie,
M. Cattin, M. Le Fur, M. Brun, Mme Boëlle, M. Perrut, Mme Audibert, Mme Beauvais,
M. Menuel, M. Reda, M. Cinieri, M. Rémi Delatte, M. Vatin, M. Bony, M. Breton et
Mme Valentin

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.